

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----  
Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 22 novembre 2018

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 5

Absents : 0

Votants : 5

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

**DELIBERATION N° 2018-49(FIN)**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille dix-huit et le 13 décembre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

**Etaient présent(e)s :**

Monsieur Robert GAY, 1<sup>er</sup> vice-président ; madame Geneviève PRIMITERRA, 2<sup>ème</sup> vice-présidente ; monsieur Bernard DIGUET, 3<sup>ème</sup> vice-président ; monsieur Serge SARDELLA, membre du Bureau.

**Objet : Apurement de l'actif et don d'un VSAB réformé à l'antenne départementale de l'association « les restaurants et relais du cœur »**

**Le Président expose :**

Le président de l'antenne départementale de l'association « les restaurants et relais du cœur » a sollicité le service afin de bénéficier d'une ambulance réformée à titre gracieux, le véhicule utilisé par cette association à des fins de logistique étant hors d'usage.

Pour faire suite à cette demande il vous est proposé d'autoriser le président à sortir des comptes et de l'inventaire un VSAB datant de 2005 afin d'en faire don à cette association caritative.

Il est précisé que le commissaire-priseur en charge de la vente des véhicules réformés du SDIS 04 a estimé le prix de vente moyen de cet engin à 3 000 €.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir en délibérer et autoriser le président à :

- Sortir des comptes et de l'inventaire le véhicule :

Immatriculation	Date de 1ère mise en circulation	Marque	Modèle	N° INVENTAIRE	Valeur d'acquisition	Valeur comptable résiduelle
1816 MR 04	26/01/2005	RENAULT	MASTER	200500004	64 136,14 €	0 €

- Signer l'ensemble des documents afférents à ce don.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration

  
Pierre POURCIN